

Syndicat des entreprises
de génie électrique et climatique

SOMMAIRE

2-3

- Bilan social 2015
- Le Concours Lumières 2017 est lancé !
- Apprendre à éclairer : un nouveau plateau technique en Normandie



4-5

ÉNERGIE & RÉSEAUX

- Conférence du SERCE «Convergence Énergie / Numérique»
- L'alliance du génie climatique et du numérique pour plus de performance
- JNL 2016 : le SERCE sensibilise les collectivités locales à la rénovation des installations d'éclairage public



6

SÉCURITÉ

- Travaux à proximité des réseaux : le SERCE publie un guide pratique
- Retour sur deux initiatives primées par le Challenge du Jury du Concours Sécurité

**La formation,
un pilier
des actions
du SERCE**

□ À lire en pp. 2 et 7



7

FORMATION

- Le métier de «Monteur de réseaux électriques» en démonstration lors des Olympiades des Métiers, à Angers
- L'association «Nos Quartiers ont des Talents» fête ses 10 ans



8

EN BREF

- Publications
- Nominations
- Agenda du SERCE





LA FORMATION, UN PILIER DES ACTIONS DU SERCE

Nos métiers sont en constante évolution. Les entreprises doivent adapter en permanence les compétences de leurs équipes aux nouvelles technologies et aux évolutions réglementaires. Le SERCE est à leur écoute et met en œuvre une politique de formation répondant à leurs besoins.

■ La formation initiale

Dans le cadre de la convention signée avec le Ministère de l'Education Nationale, le SERCE a participé à la révision du Bac PRO ELEEC pour l'adapter aux besoins des entreprises et le transformer en Bac PRO MELEC (Métiers de l'Electricité et des Environnements Connectés). Il suit actuellement la révision du BP Electricien en attendant, en 2017, celle du BTS et du CAP.

■ La formation continue et les CQP

Les Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) favorisent l'insertion professionnelle et valorisent les compétences des salariés. A la demande de ses adhérents, le SERCE conçoit des CQP pour pallier l'absence de diplômes de formation initiale spécifiques (Monteurs en signalisation ferroviaire, en lignes caténaires, en lignes aériennes THT, monteur raccordeur fibre optique FttH ou Chef de projet Etudes).

■ Les coopérations territoriales

Pour favoriser l'accès à la formation au plus près des implantations des entreprises, le SERCE participe avec les entreprises locales au financement de plateaux techniques dans les lycées professionnels ou CFA. Après la mise en place de plusieurs plateformes de formation de Monteurs aéro-souterrains, le SERCE vient d'inaugurer en Normandie un plateau technique sur l'éclairage public.

■ La formation sur la fibre optique

Au sein de la plateforme interprofessionnelle «Objectif Fibre», le SERCE est co-rapporteur du Comité «Formation» en charge du référencement des centres de formation aux métiers de la fibre optique.

■ Les formations dans les entreprises

Le SERCE accompagne également les entreprises en leur proposant des formations sur mesure aux enjeux contractuels. Elles s'adressent aux collaborateurs non juristes (assistantes, chef de chantier, conducteur de travaux, chargés d'affaires...) qui sont confrontés aux aléas des chantiers. Plusieurs modules sont proposés sur les délais de paiement, la réception des chantiers, la responsabilité et les assurances...

Les entreprises du SERCE investissent dans la formation. Elles y ont consacré près de 4% de la masse salariale en 2015.

Guy LACROIX
Président du SERCE



ACTUALITÉS

BILAN SOCIAL 2015

Le Bilan social 2015, réalisé par le SERCE en collaboration avec l'Institut I+C, repose sur une enquête nationale adressée à l'ensemble des entreprises adhérentes du SERCE représentant un échantillon de 112 000 salariés.

La plupart des indicateurs mesurés depuis 2013 évoluent peu : des effectifs majoritairement masculins, une ancienneté moyenne de 11 années et 95 % des contrats signés sont des CDI.

Toutefois, en 2015, la répartition par catégories professionnelles souligne la progression des ETAM qui sont majoritaires (44 %) par rapport aux ouvriers qui représentent un peu plus du tiers des salariés (34 %).

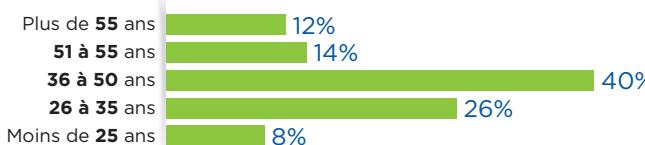
Une forte majorité des entreprises (70%) emploie au moins un salarié en situation de handicap. Ils représentent 3,8 % des effectifs (3,5 % en 2013 et 3,7 % en 2014).

Les indicateurs relatifs à la formation professionnelle sont encourageants : ils attestent l'investissement consacré chaque année par les entreprises pour maintenir et améliorer les compétences de leurs salariés.



Répartition des salariés présents au 31/12/2015

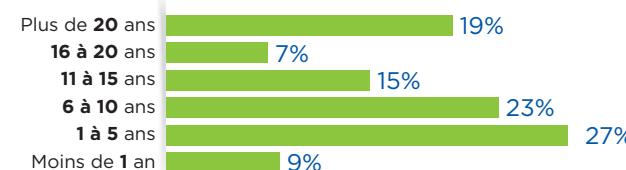
• selon leur âge



Age moyen



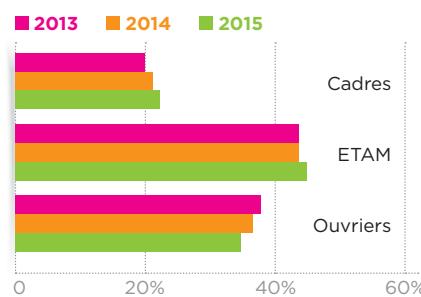
• selon leur ancienneté



Ancienneté moyenne



• par catégories professionnelles



Nature des contrats d'embauche

Répartition des contrats de travail en % d'embauche (hors avenants) signés en 2015 selon leur nature

	2013	2014	2015
CDI	60%	60%	64%
Contrats de chantier	1%	2,5%	1,5%
CDD (hors intérim)	19%	17%	14%
Contrats d'apprentissage	9%	13%	9%
Contrats de professionnalisation	5%	7,5%	11,5%
Ensemble	100%	100%	100%

Salariés en situation de handicap



Part de salariés ayant suivi une formation au cours de l'année 2015

67% des salariés présents au 31/12/2015

contre 70% des salariés présents en 2013 et 2014

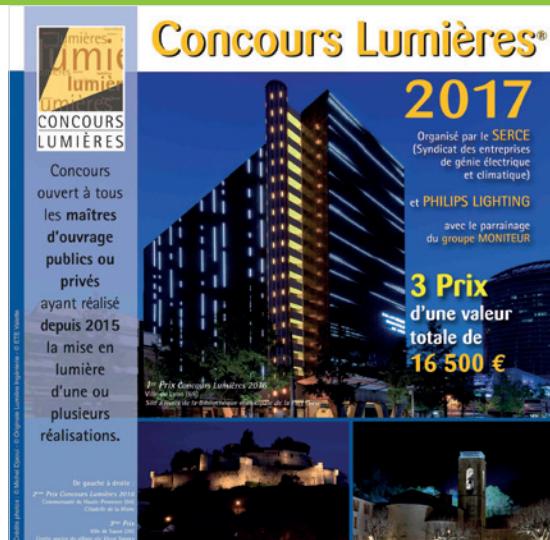


CONSULTEZ L'INTÉGRALITÉ DU BILAN SOCIAL 2015,
SUR L'ESPACE ADHÉRENTS :

www.serce.fr, rubrique «Social / Formation / Questions sociales»

ZOOM SUR...

PARTICIPEZ AU CONCOURS LUMIÈRES® 2017 !



Vous avez réalisé récemment la mise en lumière d'un monument, d'une place, d'un parc, d'un pont,... Participez à l'édition 2017 du Concours Lumières® organisé par le SERCE, en partenariat avec Philips Lighting !

Le Concours Lumières® récompense l'initiative de maîtres d'ouvrage, publics ou privés, qui ont choisi de mettre en valeur par l'éclairage un élément du patrimoine de leur territoire. Il peut s'agir d'un monument, d'un site urbain ou rural, d'un jardin ou d'un ensemble paysager, ancien ou contemporain.

Pour concourir, la mise en lumière doit :

- avoir été réalisée entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 décembre 2016,
- être pérenne et visible par tous gratuitement,
- ne pas consister à une simple projection d'images.

Au printemps prochain, un jury constitué de professionnels de l'éclairage, de l'aménagement des villes, de l'architecture et du paysage, décernera trois prix d'un montant total de 16 500 €.

Le règlement et les dossiers d'inscription sont à retirer avant le 31 janvier 2017 auprès de Marielle Mourgues - Tél. : 01 47 20 69 45 - m.mourgues@serce.fr

Plus d'informations sur le Concours Lumières sur : www.serce.fr, rubrique «Événements / Concours Lumières»

APPRENDRE À ÉCLAIRER : UN NOUVEAU PLATEAU TECHNIQUE EN NORMANDIE

Le 20 septembre dernier, le SERCE et le **GRETA de l'Eure**, avec leurs partenaires ont inauguré le plateau technique dédié aux formations «Éclairage» du **Lycée Jean Moulin des Andelys (27)**.

Orienté «performance énergétique», ce plateau présente un éventail des nouvelles technologies permettant d'optimiser la consommation énergétique des installations d'éclairage public.

Équipé de matériels de pointe en matière d'éclairage public et de pilotage des installations, ce plateau technique est ouvert aux lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi et aux salariés.

Il offre une approche complémentaire aux métiers de l'électrotechnique permettant une insertion plus aisée des jeunes dans le monde du travail.

Ce nouveau dispositif de formation s'intègre dans le développement et la mutualisation des plateaux techniques du Campus des Métiers et des Qualifications des Énergies et de l'Efficacité Énergétique (CMQ3E) de la région Normandie.



Philippe Tridon,
Délégué régional du SERCE en Normandie

«Ce dispositif de formation permet désormais de répondre aux attentes et aux nouveaux enjeux de la transition énergétique, pour le plus grand bénéfice des entreprises de travaux électriques de la région.»



SMART GRIDS, SMART CITIES : LES PRÉSIDENTS DES FRTP SE CONNECTENT

Le 16 septembre dernier s'est réuni à Angers le Conseil des Régions de la Fédération Nationale des Travaux Publics constitué des vingt Présidents de FRTP. Une table ronde y était organisée par la FRTP Pays de la Loire sur le thème de l'innovation et de la ville intelligente.

Constance Nebbula, Conseillère municipale déléguée à l'économie numérique et à l'innovation, a présenté la Cité de l'objet connecté. En réunissant sur cette plate-forme d'innovation industrielle start-up et industriels, la ville d'Angers, qui accueille déjà sur son territoire de grands groupes de l'électronique, souhaite devenir un véritable laboratoire de la ville intelligente.

Laurent Gérault, Conseiller régional des Pays-de-la-Loire et conseiller municipal et d'agglomération à Angers Loire Métropole a, quant à lui, présenté le projet SMILE (Smart Ideas to Link Energies). Un grand réseau électrique intelligent pour l'Ouest de la France s'appuyant sur ses atouts industriels dans le domaine du numérique, des énergies renouvelables et de la transition énergétique. Des initiatives qui s'appuient sur la convergence énergie / numérique et sur le savoir-faire des entreprises du SERCE dont **François-Xavier Joannard, Conseiller régional du SERCE** a rappelé l'implication. Il a notamment insisté sur leur capacité à innover pour doter d'intelligence les réseaux électriques, d'éclairage public ou de bornes de recharge, en proposant de nouveaux services aux collectivités locales et à la population.



François-Xavier Joannard,
Conseiller régional «Réseaux» SERCE



EGE Noël Béranger
La Penne sur Huveaune (13)

Techni Signal
Marigny le Cahouet (21)

L'entreprise familiale EGE Noël Béranger, créée en 1972 aux portes de Marseille, intervient principalement sur les travaux de réseaux de distribution électrique et sur les installations d'éclairage public.

L'entreprise Techni Signal, implantée en Bourgogne, près de Dijon, a été créée en 1993. Elle est spécialisée en installation de systèmes de signalisation ferroviaire.

CONFÉRENCE DU SERCE «CONVERGENCE ÉNERGIE / NUMÉRIQUE : QUELS RÉSEAUX ET SERVICES INTELLIGENTS POUR DEMAIN ? »



Le 30 juin dernier, la conférence débat organisée par le SERCE sur les enjeux de la ville de demain, a rassemblé près de 250 participants.

En ouverture, Guy Lacroix, Président du SERCE, a rappelé que les entreprises du SERCE sont des acteurs à part entière de la révolution numérique qui s'annonce. Le «smart», qui consiste à utiliser la technologie pour développer de nouveaux services, est en effet un concept qu'elles expérimentent en mettant à profit leurs compétences d'intégrateurs multitechniques.

Les retours sur les expérimentations de «smart city» de la **ville de Chartres** et d'**Issy-les-Moulineaux** ont permis de préciser le concept de Smart Grid et de mesurer cette révolution en 3 «D» : Digitalisation, Décentralisation et Décarbonisation. La nécessité de créer un nouveau modèle pour accompagner ces changements a également été abordée. Un premier bilan mené par la ville de Chartres a mis en évidence la réduction des dépenses publiques, l'amélioration du cadre de vie des citoyens et l'accroissement de l'attractivité de la ville. L'aspect économique, notamment le retour sur investissement, ainsi que la question de la réglementation pour aider au développement du smart, ont également alimenté le débat.

En conclusion, l'intervention de Gilles Babinet a souligné le formidable bouquet d'applications envisageables, au service des personnes et de la société. La réussite de la transformation digitale repose sur l'activation de quatre leviers : **le management, la formation, une dynamique hybride et un écosystème ouvert** dans lequel les données circulent.

La France, qui compte environ 120 projets «Smart Grids» est le premier pays européen en termes de dépenses d'investissement dans ce type de solutions, une avancée qui devrait permettre aux développeurs français d'exporter leurs solutions à l'international.



 [LIRE LE COMPTE-RENDU DE LA CONFÉRENCE SUR www.serce.fr, rubrique «Evénements / Conférence».](#)
[Convergence Énergie / Numérique - Quels réseaux et services intelligents pour demain ?»](#)

L'ALLIANCE DU GÉNIE CLIMATIQUE ET DU NUMÉRIQUE POUR PLUS DE PERFORMANCE

Avec la convergence énergie / numérique, la transition énergétique conduit à une évolution des compétences existantes et la création de nouveaux métiers. Maillon essentiel de l'efficience énergétique des bâtiments, elle concerne particulièrement les métiers relatifs au génie climatique.



Benoît Poussin,
représentant du SERCE au sein du «Plan Transition Numérique des Bâtiments»

«La révolution numérique et des données associées bouleverse déjà depuis quelques années le monde du bâtiment. Son impact sur les métiers est donc inéluctable.

En premier lieu, l'arrivée de **la maquette numérique** modifie les fonctions et compétences des installateurs et nécessite un accompagnement rapide de ce mouvement par la mise en place de plans de formation. En second lieu, **la performance énergétique des bâtiments** fait également évoluer les métiers. Les installations techniques évoluent et permettent progressivement un pilotage de la performance énergétique du bâtiment qui devra à terme, produire et non consommer de l'énergie.

*Du point de vue des métiers du génie climatique, ce nouveau paradigme ne peut qu'enrichir les qualifications et savoir-faire des installateurs, et favoriser la coopération et le partage de l'information entre les différents corps de métiers. Il permet aussi de développer de nouveaux services vertueux, tels que **la maintenance prédictive** qui permet l'anticipation de pannes grâce à des capteurs et de réviser les équipements suivant leurs conditions réelles d'utilisation. L'analyse des données provenant des systèmes de surveillance détermine les facteurs de probabilité d'un défaut. On peut donc prévoir une panne et l'entretien d'une machine. L'arrêt de production non planifié est ainsi évité, permettant aux industriels d'augmenter leur productivité.*

Dans ce contexte porteur, les entreprises du SERCE qui sont au cœur des systèmes techniques des bâtiments, offrent d'ores et déjà des services à la convergence du numérique et du climatique, en faisant bouger en permanence les frontières entre les différents métiers pour servir les enjeux sociétaux et environnementaux. »



AUDITION DE GUY LACROIX, PAR LA MISSION D'ÉVALUATION DU DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le 29 juin dernier, Guy Lacroix, Président du SERCE, a participé à l'audition organisée par la **Mission d'évaluation du développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique** sur l'application de la loi transition énergétique sur son titre «bâtiment». Aux côtés des organisations professionnelles du bâtiment, de l'énergie et des ONG, il a souligné le décalage entre les ambitions de la loi de transition énergétique et son application. Guy Lacroix a notamment regretté que la retranscription de l'obligation d'installation d'équipements actifs en cas de travaux importants ne permette pas de faire de l'efficacité énergétique par un pilotage global du bâtiment, conformément à l'esprit de la loi. Il a également dénoncé le manque d'ambition du projet de décret relatif à l'obligation de

rénovation énergétique des bâtiments tertiaires. L'absence de sanction et de trop larges dérogations laissent présager que ce décret sera peu appliqué. Sur ces deux enjeux, Guy Lacroix a regretté que l'ambition forte des parlementaires ne se retrouve pas dans les textes d'application issus des administrations du MEDDE et du Ministère du logement.

La mission parlementaire a présenté ses conclusions le 26 octobre dernier. A l'instar du SERCE, le rapport dénonce notamment le manque de mesures en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments tertiaires.

Réseaux

LE SERCE SENSIBILISE LES COLLECTIVITÉS LOCALES POUR AGIR EN FAVEUR DE LA RÉNOVATION DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le 12 septembre dernier, aux cours des Journées Nationales de la Lumière, Frédéric Galloo, Président de la Commission «Éclairage public» du SERCE, est intervenu à la table ronde **«Obligations de rénovation en éclairage public, quelles solutions ?»** pour dresser l'état des lieux des infrastructures d'éclairage public en France.

Il a ainsi rappelé que de nouvelles obligations réglementaires européennes et françaises vont contraindre la maîtrise d'ouvrage publique à investir massivement d'ici 2020 pour mettre en conformité les installations d'éclairage.

En générant une réduction des coûts de fonctionnement, agir sur l'éclairage public permet de réaliser les objectifs de la transition énergétique engagée par la France. Sans altérer le sentiment de sécurité que procure la lumière, les solutions proposées permettent également de réduire les nuisances lumineuses, de valoriser le patrimoine local, d'intégrer de nouveaux usages, de faire progresser le lien social.



Avec un parc de 30 ans d'âge en moyenne, l'éclairage public représente encore en France près de 41 % de la consommation d'électricité d'une commune. Rénover les installations d'éclairage devenues obsolètes peut donc s'avérer un excellent investissement pour les territoires.

MAINTENIR L'INVESTISSEMENT DES GESTIONNAIRES DE RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ : UNE NÉCESSITÉ POUR SERVIR L'INTELLIGENCE DES RÉSEAUX

Le SERCE a répondu à la consultation lancée par la **Commission de Régulation de l'Énergie (CRE)** sur la modification du **Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Électricité (TURPE 5)**. Il a notamment appelé son attention sur la nécessité de maintenir les capacités d'investissement des gestionnaires de réseaux d'électricité au cours des quatre prochaines années.

En effet, les objectifs fixés par la loi de transition énergétique et le développement annoncé de futures Smart Cities, s'appuient sur le développement de l'énergie électrique. L'intégration de la production décentralisée des énergies renouvelables, l'utilisation du stockage d'énergie, l'autoconsommation, l'implantation d'infrastructures de recharge de véhicules électriques reposent sur une montée en puissance de l'intelligence sur les réseaux mais également de leur renforcement afin qu'ils permettent de préserver la qualité de service rendu aux usagers.

Une évolution des tarifs à la baisse serait susceptible de dégrader le volume des investissements et pourrait menacer l'activité des entreprises du SERCE qui intervennent au quotidien à la construction et la maintenance des réseaux électriques.



PRÉVENTION & SÉCURITÉ

TRAVAUX À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX : LE SERCE PUBLIE UN GUIDE PRATIQUE

Depuis cinq ans, les pouvoirs publics ont engagé une réforme en profondeur de la réglementation et des pratiques en vigueur afin d'améliorer la sécurité lors des travaux à proximité des réseaux. Son entrée en vigueur s'est accompagnée d'une nouvelle répartition des rôles et des responsabilités des acteurs directement concernés : les maîtres d'ouvrage, les exploitants de réseaux et les entreprises de travaux.

Afin de mieux identifier le rôle de chaque intervenant, et les responsabilités qui lui incombent au cours des neuf étapes d'un projet, le SERCE, en collaboration avec la FNCCR, a publié un vademecum intitulé : «**Travaux à proximité des réseaux Nouvelle réglementation, nouvelles procédures DT-DICT**».

Le document propose également une synthèse des questions qui reviennent le plus fréquemment sur la mise en œuvre de la nouvelle réglementation DT-DICT.

Cette réforme intéresse également les acteurs de la construction. C'est pourquoi la **Fédération des Promoteurs Immobiliers (FPI)** a fait appel au SERCE pour présenter les enjeux et les responsabilités des différents intervenants à l'occasion d'une journée d'information qu'elle organise le 23 novembre prochain à Paris au sujet «des risques du sol».

 CE DÉPLIANT EST DISPONIBLE EN VERSION ÉLECTRONIQUE SUR LE SITE INTERNET DU SERCE www.serce.fr, rubrique «Dossiers thématiques / Prévention Sécurité»



FNCCR
SERVICES PUBLICS LOCAUX
DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU,
DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES E-COMMUNICATIONS

SERCE
SYNDICAT DES ENTREPRISES
DE GÉNIE ÉLECTRIQUE ET CLIMATIQUE

Travaux à proximité des réseaux

Nouvelle réglementation
Nouvelles procédures
DT-DICT

Par décret du 5 octobre 2011 modifié en 2012, 2014 et 2015, la réglementation des travaux à proximité des réseaux a fortement évolué. Le présent vade-mecum donne quelques clefs de cette réforme : les définitions des principales personnes concernées, un tableau synthétique de cette nouvelle procédure et diverses précisions complémentaires afin de vous aider à vous retrouver dans un règlementation parfois foisonnante. Le dispositif est susceptible de s'appliquer à tous les travaux souterrains dont le creusement dépasse 40 cm ou lorsqu'ils sont réalisés à proximité de réseaux aériens.

DEUX INITIATIVES PRIMÉES PAR LE CHALLENGE DU JURY CONCOURS SÉCURITÉ SERCE /OPPBTP 2015

ORGANISER LA MANUTENTION DES GAINES DE GÉNIE CLIMATIQUE

Comment réduire les risques de TMS et d'accidents chez les monteurs en génie climatique amenés à porter des portions de gaine parfois relativement lourdes sur les derniers mètres ?

L'agence Marine d'ENGIE AXIMA (44 - St Nazaire) opère sur les chantiers navals et participe au montage de gaines dans les navires de croisière. Son enjeu : des centaines de tonnes d'acier et des kilomètres de gaines... Livrés en conteneurs sur le navire, les éléments nécessitent un portage manuel sur les derniers mètres.

L'entreprise a demandé à l'un de ses fournisseurs de compléter le repérage existant (chiffres et lettres), par le marquage avec un, deux ou trois points. Le nombre de points correspondant directement au nombre de personnes nécessaire pour porter l'élément, selon un ratio poids/encombrement déterminé avec le fournisseur. Chaque point représente une masse d'environ 25 kg.



UN PORTE BOUTEILLE DE GAZ POUR SOUDEURS

Comment réduire les risques de TMS chez les professionnels du génie climatique amenés à déplacer de lourdes bouteilles d'acétylène et d'oxygène de 30 à 60 kg, notamment lors du remplacement de celles-ci ?

Dans la pratique, le transport manuel des bouteilles de gaz s'effectue seul, sur l'épaule, voire à deux personnes, mais avec peu de prises, avec le risque permanent de faire chuter la bouteille et surtout d'induire des TMS chez les porteurs. Cette problématique a poussé des compagnons d'une agence de Spie Est basée à Geispolsheim (68) à trouver une piste d'amélioration.

A présent, grâce à un système articulé utilisé à deux personnes, chaque bouteille se transporte en réduisant les risques physique ou matériel. Dès septembre 2016, 10 à 20 unités du système de portage seront fabriquées pour les équipes de Spie Est. Une idée à partager avec les autres filiales du groupe...



 Le palmarès complet ainsi que de nombreux témoignages de lauréats sont présentés dans **LA LETTRE DU CONCOURS SÉCURITÉ, DISPONIBLE EN TÉLÉCHARGEMENT SUR LE SITE www.serce.fr, rubrique «Evénements / Concours Sécurité»**

FORMATION

LE MÉTIER DE «MONTEUR DE RÉSEAUX ÉLECTRIQUES» EN DÉMONSTRATION LORS DES OLYMPIADES DES MÉTIERS À ANGERS

Pour la première fois en France, avec l'appui du SERCE, une démonstration du métier «Monteurs de réseaux électriques» a été intégrée sur l'Espace Chantiers, réalisé par la FRTTP Pays de la Loire, à l'occasion des sélections régionales des Olympiades des Métiers qui ont eu lieu à Angers, les 14 et 15 octobre dernier.



François-Xavier Joannard,
Conseiller régional «Réseaux» du SERCE

«Organisées tous les deux ans, les Olympiades des métiers permettent aux apprentis de mesurer leur savoir-faire lors d'une compétition régionale, nationale puis internationale. Nous ne pouvions pas rêver mieux comme vitrine pour présenter la formation «Monteur de Réseaux Électriques» avec le concours des apprentis

du **Lycée professionnel Albert-Chassagne de Paimboeuf (44)**. Les ingrédients pour un «WorldSkills» réussi : un enseignant accompagné d'un jeune retraité volontaire comme Jury pour tester les compétences des apprentis sur un plateau technique commun FRTTP (VRD, Canalisateur, SERCE), plus un espace de démonstration ludique pour permettre au public de se tester aux travaux en hauteur. Une fois de plus, notre stand a conquis les jeunes, les parents et les élus, Président de la région compris... sans compter nos apprentis plus fiers que jamais de faire découvrir leur métier !»



UN ACCÉLÉRATEUR POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES DIPLOMÉS

Voilà déjà 10 ans que **l'association Nos Quartiers ont des Talents (NQT)**, reconnue d'intérêt général à caractère social, agit en faveur de l'égalité des chances en accompagnant vers l'emploi les jeunes diplômés Bac+3 et plus, âgés de moins de 30 ans, issus de quartiers prioritaires ou de milieux sociaux défavorisés. Son objectif : donner un coup de pouce aux jeunes qui ont fait le choix de miser sur les études pour connaître une forme d'ascension sociale et qui, bien qu'ils aient le diplôme et les connaissances, ne parviennent pas à accéder à un poste à la hauteur de leur qualification. Depuis sa création, grâce au réseau mis en place, **près de 70 % des jeunes ont trouvé un emploi pérenne** correspondant à leur niveau de formation, après seulement 6 mois de recherche en moyenne.



Guillaume MARMASSE
Responsable national Adhérents de l'Association Nos Quartiers ont des Talents

«Pour permettre au plus grand nombre de ces jeunes de décrocher un emploi en phase avec leur niveau de qualification, l'association NQT anime le premier réseau national d'entreprises engagées pour l'égalité des chances. Elle déploie et anime un dispositif de parrainage individuel et personnalisé des jeunes diplômés par des cadres supérieurs et dirigeants d'entreprises.

L'objectif est que chaque jeune diplômé puisse connaître les codes de l'entreprise, apprendre à construire son réseau professionnel et puisse, avec l'appui d'un parrain ou d'une marraine, accéder à un emploi pérenne et qualifié.

Quotidiennement ce sont plus de 400 entreprises mécènes (TPE, PME, grands groupes) qui accompagnent l'association dans ses missions. Presque tous les secteurs d'activité y sont représentés avec notamment des entreprises du secteur de l'énergie électrique et climatique. Au 1^{er} juillet 2016, 2440 jeunes bénéficiaient d'un accompagnement et près de 450 étaient en recherche de parrain. Si les entreprises du SERCE souhaitent nous accompagner, nous sommes toujours à la recherche de nouveaux parrains et marraines !».

Pour rejoindre l'association ou en savoir plus :
www.nqt.fr / contact@nqt.fr

MAQUETTE NUMÉRIQUE, L'ENSAM PROPOSE UN MASTER SPÉCIALISÉ



Eric Savaterro,
Directeur du Campus de Paris de l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers

«La compétitivité des entreprises industrielles est étroitement liée à la maîtrise du processus de développement de produits et aux systèmes de gestion de l'ensemble du cycle de vie. La formation des ingénieurs est donc au cœur de cet enjeu.

C'est pourquoi l'ENSAAM a développé un Mastère Spécialisé, qui forme des experts capables de mettre en œuvre les innovations en matière de technologie de l'information et de la communication à travers notamment les approches **BIM (gestion de la maquette numérique du bâtiment)** et **PLM (gestion du cycle de vie des produits)**. Cette formation, accréditée par la Conférence des Grandes Écoles, est destinée aux étudiants souhaitant se spécialiser après un diplôme Bac + 5 ou dans le cadre de la formation continue. A l'issue de cette formation à la fois théorique et pratique, ces experts sont aptes à piloter tout le cycle de développement d'un produit

et son système d'informations support, depuis la naissance de l'idée jusqu'à la phase d'industrialisation ».

Grâce l'appui technique et financier d'un fort partenariat industriel, l'école forme chaque année en parallèle à sa filière d'étudiants post classes préparatoires, une centaine d'apprentis en alternance, dont la moitié dans le domaine du génie énergétique.

«Nos équipements de pointe et notamment la nouvelle plateforme expérimentale dont disposent nos étudiants permettent de les former à la pratique mais également de valoriser les recherches et réalisations menées avec les entreprises.

Conscients que l'énergie est un enjeu d'avenir mais également un secteur offrant des perspectives d'emplois et carrières, les étudiants sont également motivés par l'aspect sociétal et environnemental que représentent **la maîtrise de l'énergie et les technologies numériques**. Des compétences qui sont gages de l'adéquation entre la demande des entreprises et la formation dispensée ».

EN BREF

L'AGENDA DU SERCE

Novembre

- 23 novembre remise du 1^{er} prix Concours Lumières à la ville de Lyon (69) pour la mise en lumière du Silo à livres de la Bibliothèque de la Part Dieu
- 24 novembre Rencontre avec les entreprises des régions Alsace / Franche-Comté / Lorraine
- 29 novembre Présentation des activités des entreprises du SERCE aux élèves de 1^{re} année de l'ESTP (GME1 / GECD)
- 30 novembre Commission «Caténaires»

Décembre

- 1^{er} décembre Bureau du SERCE
 - Commission «Environnement»
 - Commission «Prévention & Sécurité»
- 6 décembre Commission «Signalisation transport»
 - Commission «Qualification»
- 7 décembre Réunion des Délégués et Conseillers régionaux du SERCE
- 8 décembre Conseil d'administration du SERCE
- 9 décembre Session CQP «Monteur de lignes Caténaires»
- 12 décembre Commission «Centrales et nucléaire»
- 13 décembre Commission Juridique de la FIEEC
- 14 décembre Rencontre avec les entreprises de la région des Hauts de France
- 15 décembre Rencontre avec les entreprises de la région Ile-de-France
- 16 décembre Session CQP de «Monteur raccordeur FTTH» à Clichy

Janvier

- 18 janvier Bureau du SERCE
 - Commission «Efficacité énergétique»
 - Commission «Qualification»

NOMINATIONS

RÉGIONS



Yann Bunel
(VINCI ENERGIES)
Délégué régional
Bretagne



Dominique Cunat
(AXIMA)
Délégué régional
de la région
Pays de la Loire



Pascale Leconte
(SPIE Sud-Ouest)
Déléguée régionale
Occitanie - Pyrénées
Méditerranée



Luis Alvarez
(EIFFAGE ENERGIE)
Conseiller régional
«Industrie»
pour la région PACA



Nicolas Aumar
(EIFFAGE ENERGIE)
Conseiller régional
«Industrie/Tertiaire»
pour les régions
Bourgogne / Franche-Comté



Bruno Burban
(ENGIE Noël Béranger)
Conseiller régional
«Réseaux»
pour la région PACA



Jean-Marc Canepa
(ENGIE Ineo Provence
Côte d'Azur)
Conseiller régional
«Réseaux»
pour la région PACA



Christophe Debray
(SPIE Ile-de-France
Nord-Ouest)
Conseiller régional
«Industrie/Tertiaire»
pour la région Picardie



Guide «Poussières» - Prévention du risque poussières pour les travaux publics

Le SERCE met à disposition de ses adhérents un guide publié par la FNTP et ses principaux syndicats de spécialité (USIRF, Canaliseurs de France et le SERCE), en partenariat avec l'OPPBTP. Rédigé sous la forme de fiches, il permet aux entreprises d'intégrer le risque poussières dans leur Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER).

 DOCUMENT TÉLÉCHARGEABLE SUR
L'ESPACE ADHÉRENT www.serce.fr,
rubrique «Prévention & sécurité / prévention des
risques d'exposition à l'amiante / aux poussières»



Le nouveau Catalogue des formations FORMAPELEC 2017 est paru !

FORMAPELEC, élargit son offre de formations en 2017 avec de nouveaux modules qui traiteront de **sécurité, d'efficacité énergétique, des réseaux de communication, des Travaux sous tension, d'éclairage extérieur**, etc. Cette nouvelle offre s'enrichit également d'une plus grande proximité grâce à l'ouverture de nouveaux sites de formation à **Dijon (21), Courcelles-Les-Lens (62) et Mallemort (13)**. FORMAPELEC propose également des **formations inter-entreprises** dont la programmation est désormais consultable sur son site internet.

 DOCUMENT TÉLÉCHARGEABLE SUR
www.formapelec.fr



Électriciens sans Frontières se mobilise. Pour soutenir son action, faire un don,
contactez Emilie JAUTZY, Responsable communication partenariats emilie.jautzy@electriciens-sans-frontieres.org

Crédits photos : FRTP Pays de la Loire ©Jacky Michelon ;
Lycée Jean Moulin (Les Andelys) ; ©Arts et Métiers ParisTech ;
Photothèque SERCE ©Xavier Granet, ©Xavier Boymond
©ENGIE Axima, ©SPIE Est ; ©Assemblée nationale ; AFE ©JB
GUERLESQUIN ; ©Association NQT ; ©FORMAPELEC ; ©FNTP ;
©Électriciens sans frontières



Contact presse
Agence C-Comme Vous

Tél. : 01 45 31 20 83
julie@c-commevous.com
www.c-commevous.com



[@CCommeVous](https://twitter.com/CCommeVous)

SERCÉ
SYNDICAT DES ENTREPRISES
DE GENIE ELECTRIQUE ET CLIMATIQUE

Tél. : 01 47 20 69 45
www.serce.fr
www.metiers-electricite.com



[@SERCE_France](https://twitter.com/SERCE_France)

Retrouvez SERCE'INFOs
et toutes les informations du SERCE
sur le site internet :

www.serce.fr